

# Accompagner l'emploi : PLIE

Le PLIE-CASA (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) est un dispositif mis en place par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour faciliter le retour à l'emploi.



## Le PLIE de la CASA

### Les fonctions principales du PLIE sont :

- › Organiser des parcours individualisés, renforcés et adaptés.
- › Assurer le montage de projets nécessaires à la réussite des parcours.
- › Mobiliser les acteurs économiques

### Le parcours

Le PLIE-CASA (Plan Local pour l'insertion et l'Emploi) est un dispositif mis en place par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, l'Etat, le FSE et le Département des Alpes Maritimes.

Son objectif principal : le retour à l'emploi stable et durable de ses participants. Pour atteindre cet objectif les référentes du PLIE-CASA aident les demandeurs d'emploi qu'elles accompagnent à :

- › construire leur projet professionnel
- › découvrir de nouveaux métiers et de nouveaux secteurs d'activité
- › faire le point et valoriser leurs qualités, atouts et compétences professionnelles
- › maîtriser les outils nécessaires à une recherche d'emploi efficace
- › faciliter l'accès à certaines formations
- › mieux connaître les informations sur les dispositifs et aides à l'embauche

Son territoire d'intervention : les 24 communes de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis





### **Le public cible :**

- › Demandeurs d'emploi de longue durée âgés de plus de 26 ans
- › Allocataires de minima sociaux (ASS, RSA...)
- › Ou toutes autres personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle

### **L'équipe du PLIE**

- › Six référentes qui assurent des permanences sur différentes communes de la CASA : Antibes, Biot, Châteauneuf, La Colle sur Loup, Valbonne, Vallauris, Villeneuve Loubet
- › Une chargée de relation entreprise qui facilite le rapprochement entre les demandeurs d'emploi et les entreprises et assure le suivi des candidats en emploi
- › Une chargée des clauses d'insertion qui assure la mise en œuvre et le suivi des clauses d'insertion dans les marchés publics

### **Les lieux de permanences**

### Antibes

Du lundi après-midi au vendredi

Résidence LA BASTIDE Bâtiment A – 741 Chemin des quatre chemins

Nadine Brunini - 06 74 10 95 04

[n.brunini@agglo-casa.fr](mailto:n.brunini@agglo-casa.fr)

Aurélié Boissy - 07 88 78 60 14

[a.boissy@agglo-casa.fr](mailto:a.boissy@agglo-casa.fr)

### Châteauneuf

Mardi - jeudi - vendredi

Mairie de Châteauneuf – 4 place Georges Clemenceau

Najate Abou – 04 92 60 36 02 / 07 88 78 68 95

[n.abou@agglo-casa.fr](mailto:n.abou@agglo-casa.fr)

### Valbonne

Mardi - jeudi - vendredi

Centre de Vie – Mairie Annexe – Place Mejane – Garbejaïre

Suadd El Jazouli – 06 74 07 29 55

[s.eljazouli@agglo-casa.fr](mailto:s.eljazouli@agglo-casa.fr)

### Vallauris

Lundi après-midi - mardi - jeudi & vendredi matin

Antenne de justice de Vallauris – 6 Bd Jacques Ugo

Caroline VALDIVIA-GOIRAN – 06 74 10 06 92

[c.valdivia-goiran@agglo-casa.fr](mailto:c.valdivia-goiran@agglo-casa.fr)

Le mercredi

Antenne de justice de Vallauris – 6 Bd Jacques Ugo

Najate Abou – 07 88 78 68 95

[n.abou@agglo-casa.fr](mailto:n.abou@agglo-casa.fr)

